



CTT BRAINE-L'ALLEUD – BBW179

Critérium Série B des 05 et 06/04/2026

1. Règlement

- Le critérium du CTT Braine-l'Alleud se déroulera les dimanche 05 et lundi 06 avril 2026 dans ses installations du 45, rue du Ménil à 1420 Braine-l'Alleud.
 - Le critérium est ouvert aux joueurs et joueuses affiliés à la F.R.B.T.T. ou à une autre fédération reconnue par l'I.T.T.F.
 - Dans chaque série organisée, des prix récompenseront les meilleurs (Prize Money et lots).
 - Le critérium se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. et est autorisé sous le n° TRBBW016
 - Il sera fait usage de 12 tables Donic bleues et de balles plastiques blanches Joola.
 - Toutes les séries se joueront en poules initiales de 6 joueurs(euses) - ou entre 5 et 7 si les inscriptions l'oblige, les 2 premier(e)s de chaque poule étant qualifié(e)s pour le tableau final qui se disputera en élimination directe immédiatement après les poules jusqu'à la finale.
 - Un(e) joueur(euse) peut s'inscrire uniquement dans la série correspondant à son classement.
 - Le droit d'inscription est de 10 €. Celui-ci sera payé sur place.
 - Inscriptions criterium B : uniquement via le lien : <https://www.tournois-bbw.be/home>
 - En cas de problème : une seule adresse mail : cpa.bbw0@gmail.com
 - Date limite des inscriptions : **le jeudi 02 avril à minuit.**
 - Seule personne de contact le jour de la compétition est le juge-arbitre :
Dimanche 05/04/26 – Alexandre Smets - cpa.bbw0@gmail.com - 0485 84 75 75
Lundi 06/04/26 – Félix Dandois - cpa.bbw0@gmail.com - 0495 12 96 30
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- Présence obligatoire ½ heure avant sa série sous peine d'être « scratché(e) ».



Nos sponsors soutiennent le **CTT Braine-l'Alleud**

Affilié à la Fédération Royale Belge de Tennis de Table sous l'indice BBW179
Rue du Ménil 45, 1420 Braine-l'Alleud

- Lors du Critérium, tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15 €.
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h00 annulera l'éventuelle amende. Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- Lors d'un événement, tous les matchs doivent être effectivement joués. Un joueur présent est sanctionné s'il ne dispute pas un ou plusieurs matchs, à moins qu'il n'envoie une attestation médicale endéans les 48 heures après l'événement au juge arbitre ou à toute autre personne désignée pour ce fait par le comité compétent. S'il ne présente pas d'attestation médicale dans les délais, les matchs non joués seront enregistrés comme défaites. Le joueur dont l'adversaire a déclaré WO sans attestation médicale qui justifie son abandon, se verra attribuer une victoire sur sa fiche individuelle.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- Directeur du tournoi : Lambillotte Kevin ; lambillotte.kevin@hotmail.com ; 0476 37 47 12

2. Horaires

- Dimanche 05 avril 2026
 - 9h : E6/NC
 - 12H30 : E4-E0
 - 16h : B
- Lundi 06 avril 2026
 - 9h : D
 - 14h30 : C



Nos sponsors soutiennent le **CTT Braine-l'Alleud**

Affilié à la Fédération Royale Belge de Tennis de Table sous l'indice BBW179
Rue du Ménil 45, 1420 Braine-l'Alleud